

en leur marquant leur devoir, en leur montrant le bien immense qu'elles peuvent faire, l'influence bienfaisante qu'il leur est donné d'exercer, vous employez l'un des moyens les plus puissants de faire triompher la belle cause de la tempérance.

Vous méritez donc, mon révérend Père, toutes félicitations. Mais je sais que ce que vous cherchez, c'est de faire un peu de bien, et votre meilleure récompense, la seule que vous ambitionnez, c'est d'y réussir. Aussi suis-je heureux de vous affirmer que votre petit livre fera du bien.

Voilà aussi pourquoi je vous bénis de tout mon cœur, au nom même de Notre-Seigneur, en me disant votre tout dévoué serviteur,

(Signé)

† A.-X., Ev. de Saint-Hyacinthe.

Enfin, Mgr Roy, Président des Sociétés d'Action Sociale et de Tempérance, remercie, en ces termes, le R. P. Doyon pour sa bonne action.

Archevêché de Québec, 11 août 1911.

Mon cher Père,

Je viens de recevoir le gracieux hommage de votre brochure *La lutte antialcoolique*. Déjà j'avais suivi d'assez près les articles-feuillets de l'*Action Sociale*. Il n'est donc possible d'apprécier la valeur du livre tout de suite, et de vous offrir, sans plus tarder, mes félicitations avec mes remerciements.

Je me réjouis grandement de voir la littérature antialcoolique s'enrichir rapidement, et fournir aux apôtres de la tempérance des armes et des munitions de première qualité. Vous occuperez désormais parmi ces écrivains-apôtres une place d'honneur.

Votre parole ardente avait déjà fort bien servi la grande cause de la tempérance. En se fixant toute chaude encore aux pages d'un tract populaire, elle va multiplier sa bienfaisante influence.

Je ne manquerai pas de recommander votre jolie et si utile plaquette, et de travailler à la propager comme elle le mérite.

En vous remerciant de votre gracieux envoi, je prie Dieu de mettre des ailes à votre livre pour qu'il se propage vite et loin.

Bien à vous en N. S.

† P. E. ROY, EV. D'EL.

Il ne sièrait guère d'ajouter des commentaires à ces lettres de si haute et si élogieuse recommandation. Au surplus, le R. P. Doyon se charge de faire comprendre la raison d'être de son ouvrage à celles-là mêmes à qui il le dédie : Aux Femmes de son pays ! C'est dans leurs cœurs d'épouses et de mères qu'il jette le cri d'alarme ; c'est en elles qu'il espère pour anéantir le fléau qui nous menace ; c'est à leur amour qu'il s'adresse pour obtenir le triomphe. " Connaître le danger, dit l'auteur, est la première condition pour le combattre avec succès. " Nos femmes canadiennes ne se contenteront de connaître le danger, grâce à la sainte persécution que le P. Doyon fait à l'alcool—Elles iront plus loin, et avec la grâce de Dieu, elles deviendront les meilleurs défenseurs de la lutte antialcoolique, et, par là même, de leurs foyers et de leur bonheur.